

RAPPORT MORAL 2019

Assemblée générale du 19 septembre 2020

Au nom du Conseil d'Administration, je vous présente cette année le rapport moral de l'association pour 2019, avant que notre trésorier, Bernard Lachal, présente le rapport financier, et notre directeur, Paul Dall'Acqua, son rapport d'activité.

L'année 2019 a été active mais malheureusement négative au plan financier. Compte tenu de la crise sanitaire, l'année 2020 sera également très difficile financièrement. Dans ces circonstances, notre association a pris, et continuera de prendre, toutes les mesures pour assurer son avenir.

Dans son rapport, Paul Dall'Acqua relate non seulement l'activité de l'association pour 2019, mais nous fait aussi revisiter toute son histoire depuis 20 ans ! Je n'en rapporte que quelques éléments quantitatifs :

- Notre activité a été bonne en 2019 avec 38 jeunes suivis (8 de plus qu'en 2018), et 35 marches nouvelles (4 de plus qu'en 2018),
- Mais, si la durée moyenne des marches est demeurée à peu près stable pour les jeunes de la PJJ (environ 50 jours), la durée des marches « ASE » a chuté lourdement de 61 jours à 44 jours. Les raisons en sont diverses, comme Paul Dall'Acqua le précisera.
- De ce fait, le nombre de jours de marche réellement effectués est resté équivalent à celui de l'an dernier : 1710 jours en 2019, au lieu de 1691 jours en 2018.

Si l'activité a été bonne, les résultats financiers sont malheureusement négatifs, avec un déficit constaté de 31 725 €, le plus élevé de ces dernières années.

Dans son rapport, notre trésorier relève l'augmentation du coût de nos marches, qui atteint en moyenne 367 € par jour, hors frais de structure associatifs. Cette progression, assez faible d'une année sur l'autre (+2,2%), reflète l'augmentation générale du coût de la vie et des coûts journaliers en Espagne ou en Italie. En tout état de cause, le coût de nos marches reste incomparablement inférieur au coût du placement de ces jeunes en milieu fermé !

Ainsi, la raison principale du déficit tient à la sensible dégradation des fonds privés collectés. Cette situation risque malheureusement de perdurer.

Nous traversons en effet depuis le printemps une période étrange et incertaine, bouleversée par la crise sanitaire. Nos marches ont été suspendues pendant plus de trois mois, du 15 mars au 30 juin dernier. Elles n'ont repris depuis le mois de juillet que de façon limitée, pour des marches de 60 jours sur des parcours situés en France.

Ainsi, pour autant que nous puissions le prévoir, notre activité devrait représenter un peu plus de 900 jours de marche en 2020, pratiquement la moitié de notre activité habituelle.

*

Dans cette sombre situation, qui met en jeu la survie même de l'association, nous avons agi de deux manières.

Premièrement, en limitant nos dépenses autant que possible, et en coupant celles qui n'ont pas un caractère absolument indispensable.

Ainsi, nous avons placé tout le personnel salarié de Seuil en chômage partiel indemnisé par l'Etat, du 24 mars 2020 jusqu'à notre reprise progressive d'activité en juillet. Nous avons également demandé à Paris Habitat une exonération de loyer et charges pour le 2^e trimestre 2020.

Mais nous avons aussi décidé de supprimer le poste de communication – collecte de fonds occupé précédemment par Valérie Chauveau, qui représentait la plus grande partie des frais de structure associatifs non directement liés aux marches. Cette mesure, aussi pénible soit-elle, contribuera à limiter nos besoins en fonds de mécénat et nous permet d'envisager le retour à l'équilibre en 2021, compte tenu des éléments ci-après.

Deuxièmement, augmenter les prix de journée accordés par les administrations.

Cette bataille est « la mère des batailles » ! Nous la menons continûment depuis plusieurs années et avons enfin obtenu un premier résultat, la PJJ ayant accepté en juillet pour la reprise des marches de porter son tarif de 315 à 360 € / jour.

Même s'il ne répond pas à toutes nos demandes, ce progrès est très significatif. Il est dû notamment à la confiance qui s'est établie et renforcée envers notre association. Cette reconnaissance va nous valoir le renouvellement de notre convention de partenariat avec la PJJ, et une extension de celui-ci à de nouveaux formats de marches adaptés à des situations aujourd'hui mal prises en compte :

- marches éducatives de réinsertion, d'une durée d'un mois, qui pourraient être proposées aux jeunes sortant d'une longue incarcération ou aux jeunes en parcours de CEF, afin de faciliter leur retour dans la vie civile et leur réinsertion,
- marches d'apaisement, d'une durée de 15 jours, qui seraient destinées aux jeunes en conflit comportemental majeur avec leur lieu d'accueil.

L'expérimentation de ces marches fera l'objet d'un bilan, et bien entendu nous poursuivrons parallèlement nos marches au long cours telles que précédemment, dès lors que la situation sanitaire le permettra.

Cette augmentation de tarifs, qui sera également demandée à l'ASE, nous permet d'envisager plus sereinement notre équilibre financier futur.

*

Ainsi, notre association pourra poursuivre sa route ... dès lors que vous lui maintiendrez votre confiance.

Seuil vit grâce au dévouement de 35 bénévoles qui, à Paris et en régions, contribuent à son fonctionnement et à faire connaître son action. C'est grâce à ce réseau que nous pourrions maintenir nos actions de communication malgré la restriction de nos effectifs.

Vous êtes aujourd'hui plus de 300 adhérents ou donateurs qui suivez notre action, la soutenez, et participez aux événements que l'association organise.

Vous êtes 550 « followers » sur Facebook, et nous avons recensé près de 15.000 visites sur notre site Internet en 2019.

C'est sur cette base, et c'est sur l'expérience de notre équipe éducative, que nous ancrions nos ambitions pour réaliser la diversification des marches attendue par les éducateurs, et pour étendre notre activité dans tous les espaces du territoire français.

Cette assemblée générale se tient dans des conditions particulières qui, j'espère, resterons exceptionnelles. Elles reflètent les incertitudes du temps présent, mais en aucune manière celles-ci ne nous empêcheront de garder le cap et de rester déterminés !

Patrick Béghin
Président du Conseil d'Administration
Le 1^{er} septembre 2020